**Élection fédérale 2021: Pour une relance inclusive**

Inclusion Canada

**Introduction**

Inclusion Canada est un groupe national. Nous sommes formés de petits groupes à travers le Canada. Nous comptons 300 groupes locaux et 13 groupes des provinces ou territoires. Nous travaillons pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Nous travaillons pour leurs familles. Nous voulons protéger leurs droits humains. Nous travaillons aussi pour une inclusion totale. Nous montrons la voie pour un Canada inclusif. Voici ce que nous faisons :

* Nous rendons les familles plus fortes.
* Nous défendons les droits.
* Nous transformons les communautés. Nous en faisons des espaces avec une place pour tous.

Nous savons que la COVID-19 a touché les personnes ayant une déficience intellectuelle. Elle a aussi touché leurs familles. La pandémie a aggravé leurs problèmes. Voici quelques-uns de ces problèmes:

* Elles sont victimes de discrimination.
* Elles sont seules et isolées.
* Elles n’ont pas d’emploi.
* Elles font face à la pauvreté.
* Elles affrontent des obstacles pour obtenir les soins de santé.
* Elles affrontent des obstacles pour obtenir une éducation.

Les personnes sont stressées par la pandémie. Les programmes du gouvernement sont sous pression. Certaines personnes tombent entre les mailles du filet. C’est le cas des communautés et des personnes oubliées ou abandonnées par la société en général. C’est aussi le cas des Canadiens qui disent être en situation de handicap. Ils forment 22% de la population.

Le gouvernement canadien actuel s’est attaqué à la pandémie de la COVID-19. Le prochain devra planifier la relance. Il devra rendre cette relance inclusive. Elle devra inclure les personnes en situation de handicap. Elle devra inclure leurs familles. Voici quelques exemples des gestes que peut poser le prochain gouvernement :

* Mettre fin à la pauvreté.
* Faire de l’intégration communautaire une réalité.
* Protéger et garantir les droits de la personne.

Ce document est destiné aux partis qui se présentent à l’élection fédérale. Voici une liste des actions que nous leur recommandons s’ils sont élus.

**Mettre fin à la pauvreté**

**Investir dans la sécurité du revenu**

De nombreux Canadiens handicapés ont l’âge de travailler. Un tiers des personnes de ce groupe vit dans la pauvreté. Certains ont une déficience intellectuelle et vivent seuls. Ils subissent un très fort taux de pauvreté : 73%.

La pandémie a touché les parents des enfants handicapés. Ils ont fait des sacrifices pour élever leurs enfants. Ils ont refusé des emplois. Certains ont refusé des promotions. D’autres ont réduit leurs heures de travail. Ces parents ont vu leurs dépenses augmenter.

**Chaque parti doit garantir la sécurité du revenu**

* Créez un programme de revenu fédéral pour les personnes handicapées en âge de travailler. Adoptez des lois pour le mettre en vigueur. Ces lois doivent permettre aux personnes de vivre avec dignité. Le programme doit être accessible et facile à utiliser. Pour pouvoir vivre, les personnes ont besoin d’un revenu de 2 200 $ par mois, au moins. Le total des prestations fédérales et provinciales, ou territoriales, doit atteindre ce montant.
* Améliorez la prestation pour enfant handicapé. Augmentez le montant de l’allocation. Augmentez-le avant que commence la réduction. Collaborez avec les provinces pour mettre fin au remboursement des prestations (ce qui s’appelle la « récupération »)
* Continuez à investir dans des garderies inclusives et accessibles.
* Comblez les écarts dans l’épargne-retraite. Quelquefois, les parents et d’autres personnes prennent un congé de leur travail pour aider une personne handicapée. Ces congés s’ajoutent au fil des ans. Il devient difficile alors d’épargner et de prendre la retraite.

**Moderniser les programmes fédéraux pour les personnes handicapées et faciliter leur accès.**

Les personnes handicapées ont des dépenses supplémentaires liées à leur déficience. Ces dépenses sont soi-disant couvertes par des programmes fédéraux. Mais il est difficile d’accéder à ces programmes. En effet, il faut d’abord réussir la première étape : obtenir le crédit d’impôt pour personnes handicapées (CIPH) qui ouvre la porte aux autres programmes. Mais son accès est compliqué. De plus, faire la demande coûte de l’argent.

**Chaque parti doit s’engager à agir sur les programmes fédéraux pour personnes en situation de handicap.**

* Encouragez les demandes de CIPH et les demandes d’accès à d’autres programmes. Utilisez la définition du handicap de la Loi canadienne sur l’accessibilité pour ces programmes. Soumettre une demande devrait être facile. Éliminez et réduisez les obstacles à ces programmes.
* L’accès aux prestations et aux programmes ne devrait pas dépendre d’une déclaration fiscale obligatoire.

**Établir un Plan national d’emploi pour les personnes handicapées**

Le Canada compte environ 500 000 personnes ayant une déficience intellectuelle ou développementale, en âge de travailler. Mais une sur quatre seulement a un emploi. Elles gagnent en général le salaire minimum, ou un petit peu plus.

**Chaque parti doit encourager l’emploi et aider les gens à trouver du travail.**

* Établir un plan national d’emploi pour les personnes handicapées. Il doit aider les personnes en situation de handicap à entrer dans la main d’œuvre salariée. Il faut un « vrai » travail pour un vrai salaire. Le plan doit aider les travailleurs à progresser dans leur carrière. Il doit viser les emplois pour les jeunes. Il doit être inclusif. Il doit inclure les personnes autochtones. Il doit aussi inclure d’autres cultures et d’autres collectivités.
* Accordez un bon montant aux programmes d’emploi nationaux qui fonctionnent bien. Notamment le programme Prêts, Disponibles et Capables. C’est un partenariat. Il réunit Inclusion Canada et l’Alliance canadienne du trouble du spectre de l’autisme (ACTSA).

**Que la vie en communauté devienne une réalité**

**Qu’est-ce qu’une institution?**

Une institution est un établissement. C’est là où les personnes étiquetées de déficientes intellectuelles sont placées pour vivre ensemble. Les résidents de ces institutions ne contrôlent pas leur vie. Ils ne peuvent pas prendre leurs propres décisions. Ils sont isolés de la communauté. Une institution ne se définit pas simplement par sa taille.

**Mettre fin à la vie en institution**

Environ 30 000 adultes avec une déficience développementale vivent dans centres d’hébergement ou dans des foyers de groupe. Plusieurs aimeraient avoir leur propre maison. Mais les logements abordables sont difficiles à trouver. Le personnel de soutien pour la vie autonome est aussi difficile à trouver.

L’article 19 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées porte sur le logement et l’autonomie de vie. Il précise : les personnes handicapées ont droit aux services de soutien nécessaires pour vivre. Elles ont droit aux services nécessaires pour être inclues dans la société. Elles ont besoin de services pour ne pas être isolées ni séparées des autres.

**L’intégration communautaire doit devenir une réalité pour tous les Canadiens ayant une déficience intellectuelle : chaque parti doit s’y engager**

* Que le logement entièrement inclusif soit une priorité. Ne financez pas des habitations qui isolent les personnes handicapées. La stratégie nationale de logement doit être inclusive.
* Modernisez les normes nationales sur les soins de longue durée. Les personnes ayant une déficience intellectuelle ne doivent pas être placées dans des maisons de soins infirmiers. Elles ne doivent pas être placées dans des centres de réadaptation. Interdisez le placement des personnes ayant une déficience intellectuelle dans de tels endroits.

En Ontario, environ 3 000 jeunes ayant une déficience développementale vivent dans des centres pour personnes âgées. Selon les Nations Unies, c’est une erreur. Les jeunes en situation de handicap doivent avoir leurs propres résidences. Ils ne doivent pas être placés dans des centres conçus pour les personnes âgées.

**Garantissez des logements abordables et inclusifs**

Les personnes ayant une déficience intellectuelle veulent avoir les mêmes choix d’habitation que les autres. Les locataires ayant une déficience intellectuelle doivent payer des coûts cachés. Ils ont moins de choix en matière d’habitation. Leur loyer est souvent plus cher.

**Chaque parti doit garantir des logements abordables et appropriés.**

* Accordez des fonds aux personnes handicapées pour les aider à trouver un logement. Assurez-vous que ces fonds pourront être utilisés à travers le pays. Ajouter une composante handicap à l’allocation canadienne pour le logement. Assurez-vous qu’elle soit disponible dans les différentes ententes gouvernementales.
* Autorisez les personnes handicapées à retirer de l’argent de leur Régime enregistré d’épargne-invalidité. Elles pourront l’utiliser comme mise de fonds pour l’achat d’une maison.

**Réalisation des droits de la personne**

**Financez les organisations de défense des droits des personnes handicapées**

De nombreuses personnes handicapées vivent dans la pauvreté. Elles n’ont pas l’énergie ni le temps de résoudre des problèmes sociaux. Les organisations de défense des droits de personnes en situation de handicap peuvent les aider. Elles peuvent encourager leur autonomie. Elles peuvent intervenir en leur nom. Elles peuvent les aider à obtenir une totale participation.

**Chaque parti doit soutenir le travail important des organisations de défense des droits des personnes en situation de handicap.**

* Suivez l’Observation générale no.7 concernant la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Accordez assez de fonds aux groupes de défense des droits des personnes handicapées et aux groupes d’intervention. Assurez-vous que ce financement soit inconditionnel.

**Collaborez avec les gouvernements provinciaux et territoriaux à l’avancement des droits de la personne**

Le gouvernement doit respecter la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Selon lui, différents niveaux de gouvernement doivent collaborer pour protéger les droits de la personne.

Le gouvernement canadien doit travailler avec d’autres. Il doit collaborer avec les provinces et territoires. Ensemble, ils doivent travailler avec des groupes communautaires. Ensemble, ils doivent protéger les droits garantis par la Convention. Ce qui inclut les droits de compétence provinciale.

Le gouvernement doit reconnaître et protéger ces droits. En voici quelques exemples:

* Le droit aux soutiens nécessaires pour vivre.
* Le droit à l’inclusion dans la communauté.
* Le droit à l’éducation inclusive.
* Le droit à la capacité juridique des personnes ayant une déficience intellectuelle doit être reconnu.

**Chaque parti doit s’engager à agir sur les droits de la personne**

* Que les droits promus et garantis dans la Convention deviennent une réalité. Créez un plan audacieux avec de grands objectifs. Collaborez avec d’autres groupes pour cela.

**Élection fédérale 2021**

Les personnes en situation de handicap sont mal représentées au Parlement. Les politiques et programmes doivent être élaborés en tenant compte du point de vue des personnes handicapées. Sinon, les obstacles ne bougeront pas.

La voie canadienne de la relance doit être inclusive. Elle doit être ouverte aux

personnes délaissées à cause de leur déficience ou d’autres facteurs. Ce qui inclut

les personnes ou les groupes oubliés ou abandonnés par la société. La citation ci-

dessous explique comment écouter les personnes en situation de handicap. Elle

est de Gerard Quinn, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des

personnes handicapées :

« Écoutez attentivement les personnes les plus directement touchées. Leurs antennes sont très sensibles au capacitisme. Lorsqu’elles signalent des cas, vous devriez vous arrêter et réfléchir avant d’aller de l’avant. »

Nous demandons à votre parti de penser à être inclusif. Ne l’oubliez pas dans vos plans et dans votre programme électoral. Ne l’oubliez pas si vous formez le prochain gouvernement. Pensez aux conséquences des politiques sur les personnes en situation de handicap. Les personnes handicapées doivent être valorisées à part égale. Elles ont besoin de prospérer après la pandémie – comme les autres.

Pour y arriver, il nous faut un plan ambitieux. Nous avons besoin d’égalité. Nous avons besoin d’action.

Votre parti peut et doit aider. Il doit tracer la voie d’une relance postpandémique inclusive.

Pour nous contacter:

inform@inclusioncanada.ca ou 1-855-661-9611